



Décompte de charges : Lexique



Objectif : déchiffrer et comprendre un décompte de charges d'énergie



Lecture préalable : la partie «[Décompte de charges](#)» et les [exemples de décompte](#) Techem et Ista



Lecture complémentaire : fiche pédagogique «[Décompte de charges : Analyse](#)»

Explication du vocabulaire utilisé dans le décompte

CHAUFFAGE

- **Frais fixes :** relatifs aux consommations globales de l'immeuble qui ne dépendent pas des consommations personnelles des occupants (déperdition d'énergie, fuites, etc). La part de ces consommations (un pourcentage) assumée par chaque occupant est fixée à l'avance par le gestionnaire du logement.
- **Frais variables :** relatifs aux consommations personnelles de l'occupant.
 - Logement avec instruments de mesure : le montant est déterminé selon les unités consommées par l'occupant.
 - Logement sans instruments de mesure : le montant est déterminé selon une « clé de répartition » qui détermine la part des dépenses totales de l'immeuble assumée par l'occupant.

EAU

- **Eau sanitaire :** eau chaude.
 - ⚠ *Attention, sur le décompte Techem, les frais d'eau froide privative peuvent se trouver sous cette section.*
- **Eau froide privative :** eau froide consommée par l'habitant.
 - ⚠ *Attention, sur le décompte Ista, cette dénomination englobe aussi l'eau froide nécessaire pour la production d'eau chaude.*
- **Chauffe de l'eau :** frais relatifs au combustible (gaz, mazout, ...) nécessaire pour chauffer l'eau.

DIVERS

- **Prix unitaire :** prix par unité.
Par exemple : le prix d'un HI d'eau, le prix d'une unité de chauffage, le prix d'un relevé.
- **Quotité/millième :** indique quelle part des frais globaux de l'immeuble est assumée par l'occupant.
Par exemple, ce terme est mentionné sous la section « frais fixes » ou « frais généraux/divers ».
- **Frais généraux /divers :** frais d'entretien de l'installation, d'abonnements, de réparation, etc.
- **Frais de relevé :** frais facturés par la société de relevé pour effectuer le relevé des instruments de mesure (salaire de l'employé, déplacement, etc).



Clés pour la compréhension

Unités

Pour l'eau : sur le compteur d'eau, les unités sont des m³. Sur le décompte de charges, la consommation est exprimée en HI (Hectolitres).

$$1\text{m}^3 = 1000 \text{ litres} = 10\text{HI}$$

Pour le chauffage : la consommation de chauffage n'est pas exprimée en kWh sur les décompte de charges. Elle est exprimée en « Unités ».

$$\text{Une unité} = \frac{\text{Frais de combustible pour l'immeuble}}{\text{Nombre d'unités consommées dans l'immeuble}}$$

Eau chaude et eau froide

Il peut arriver que pour l'eau froide, l'occupant possède un compteur d'eau individuel. Dans ce cas, le décompte de charges ne concerne pas ce poste. Pourtant, une section « eau froide » apparaît sur le décompte. Ce n'est pas une erreur: il s'agit de l'eau froide nécessaire pour produire de l'eau chaude.

